



**Ontario Agencies Supporting Individuals with Special Needs
Agences ontariennes de soutien pour les personnes qui ont des besoins spéciaux**

***BULLETIN D'INFORMATION
À L'INTENTION DES DÉPUTÉS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL
Février 2012***

Cher/Chère membre de l'Assemblée législative,

Le présent bulletin a pour but de vous fournir, cher/chère membre de l'Assemblée, des renseignements sur les grandes questions de l'heure dans le secteur des soins aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous espérons qu'en vous tenant au courant des derniers développements de notre secteur, vous serez mieux outillé(e) pour prendre des décisions, pour poser des questions, et pour appuyer nos efforts collectifs, qui visent uniquement à offrir aux Ontariens et Ontariennes qui ont une déficience intellectuelle des services de la plus haute qualité possible.

Les agences OASIS servent les membres de votre comté ayant une déficience intellectuelle. Nous apprécions la rétroaction positive que les députés nous ont faite dans le passé et nous attendons avec impatience la suite de nos discussions.

Nous reconnaissons pleinement qu'en raison de l'état précaire de l'économie, le gouvernement doit prendre des décisions difficiles en ce qui concerne l'allocation des ressources. Nous craignons que dans la décision du gouvernement de continuer d'appuyer les secteurs de la santé et de l'éducation notre secteur soit négligé. Ce secteur traverse une période critique aujourd'hui. Il doit donc compter sur l'appui des membres de l'Assemblée législative pour que le gouvernement continue de soutenir les personnes ayant une déficience intellectuelle, lesquelles se situent parmi les citoyens plus vulnérables en Ontario. À moins que nos budgets augmentent – de façon responsable et raisonnable – cette année et dans les années à venir, notre secteur ne pourra pas maintenir les volumes de services actuels. En fait, les volumes de services devront diminuer. Encore une fois, il est temps que le gouvernement et notre collectivité de communautés travaillent ensemble pour donner suite aux progrès que nous avons déjà amorcés.

LES FAITS

Selon un sondage effectué par le ministère des Services sociaux et communautaires, 15 246 personnes ayant une déficience intellectuelle reçoivent présentement des services résidentiels. De ces personnes, 59% sont âgés de 40 à 64 ans, et 4% sont âgés de plus de 70 ans. Vingt pour cent (20%) de ces résidents utilisent des aides pour leur mobilité (soit un fauteuil roulant dans 86% des cas), et 16% de nos résidents ne peuvent pas se nourrir seuls. Un tiers (1/3) des personnes que nous soutenons souffrent de troubles psychologiques, et plus de 60% ont eu recours, dans la dernière année, aux services d'un professionnel de la santé tel qu'un psychiatre, un thérapeute/consultant en troubles du comportement, un diététicien ou un ergothérapeute. Bien que ces services soient financés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour la population générale, c'est le ministère des Services sociaux et communautaires qui doit financer de tels services lorsqu'il s'agit de personnes ayant une déficience intellectuelle. À mesure que notre clientèle vieillit, la demande pour ces services – et pour des services nouveaux – ne fait qu'augmenter. Les parents vieillissants dont les enfants attendent toujours d'être admis dans une résidence font face à des pressions financières et émotives alors que la situation exerce déjà un stress additionnel sur leur santé. Les listes d'attente pour les services résidentiels comptent maintenant 12 000 noms. Pour éviter d'encombrer davantage le système de soins de santé, il est essentiel que les personnes ayant une déficience intellectuelle ne soient pas placées dans des centres de soins de longue durée ou dans des hôpitaux tout simplement parce que les ressources communautaires nécessaires ne sont pas disponibles.

Lorsque les services et les soutiens sont éliminés, même les familles plus jeunes subissent des pressions financières et émotives, alors qu'ils tentent de prendre soin de leur être cher. Lorsque les services aux enfants ne sont plus disponibles, de nombreux parents sont obligés d'abandonner leur carrière et leur stabilité financière. À l'heure actuelle, près de 10 000 personnes attendent de recevoir un soutien financier par l'entremise du Programme de services particuliers à domicile ou de Passeport.

En 2010, le gouvernement a rompu la promesse qu'il avait faite trois ans auparavant, soit celle d'augmenter de 2% le financement du secteur. Suite à cette décision, les fournisseurs de services ont fait tout leur possible pour trouver les ressources nécessaires et honorer des engagements financiers qui comptaient sur le financement prévu. Les agences de paiement de transfert dans notre secteur ont respecté les limites de salaire imposées par le gouvernement depuis deux ans, tout en composant avec l'Initiative de renforcement de la capacité communautaire (IRCC) qui demandait que toute agence augmente son volume de service de 2% avec ses ressources existantes. En vertu de la Loi sur l'équité salariale, de nombreuses agences ont été obligées d'ajuster le salaire de certains employés au taux de 1% de la liste de paie de l'année précédente et ce, sans aucune ressource supplémentaire. De plus, nos syndicats nous ont indiqué clairement qu'ils étaient prêts à déclencher des mesures de grève si des augmentations salariales « raisonnables » ne leur étaient pas accordées à la table de négociation. Bon nombre de nos agences ont réussi à négocier des montants moins élevés qu'ailleurs dans le secteur public. En prenant ces risques raisonnables, ils espéraient que la province leur fournisse les fonds nécessaires pour éviter d'avoir à réduire le volume de services l'année suivante.

Le ministère des Services sociaux et communautaires est présentement à mettre en œuvre un projet important : la Transformation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Les agences ont non seulement accepté de participer en tant que partenaires; elles ont aussi, dans de nombreux cas, joué un rôle de leader dans le développement, le mentorat et le soutien de l'initiative. Pour être franc, plusieurs des composantes de cette initiative seront perdues – ou impossibles à réaliser – si le financement n'est pas augmenté. Dans leurs efforts pour maintenir leur volume de service au cours des deux dernières années, toutes les agences ont utilisé le peu de fonds supplémentaires qu'elles avaient à leur disposition. Pour de nombreuses organisations, le soutien administratif ne peut pas répondre aux nouvelles exigences provinciales. De plus, de nombreuses organisations ont éliminé les prévisions budgétaires consacrées à la formation du personnel, aux réparations, à l'entretien, à l'aménagement, etc. Les coûts que nous continuons d'encourir dans le cadre de ces activités ne font qu'empirer nos déficits. Les membres des conseils d'administration se sentent de plus en plus frustrés, et craignent d'être tenus responsables, bien qu'ils ne fassent que jouer leur rôle en l'absence de financement adéquat.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Les besoins non satisfaits n'ont jamais été aussi grands dans le secteur des services aux Ontariens et Ontariennes ayant une déficience intellectuelle. Nous demandons que le gouvernement élabore un plan de financement continu qui permettra à notre secteur de répondre à ces besoins importants. Le gouvernement doit s'engager à faire en sorte que, d'ici 2020, toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle, de même que leur famille, auront les services et les soutiens dont ils ont besoin pour vivre dans la communauté, à l'abri de la pauvreté, et à la manière qui les convient. Nous devons nous assurer que les agences obtiennent le financement nécessaire pour demeurer des organismes viables, tout en répondant aux exigences législatives et en fournissant des services de qualité à leur clientèle.

Si l'Ontario désire être perçue comme un leader et un champion dans le domaine des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, il est essentiel que le gouvernement hausse son soutien financier et nous permette de continuer d'offrir des services de qualité à nos citoyens les plus vulnérables. Bien que seul un investissement pluriannuel d'envergure pourra répondre pleinement aux besoins du secteur, nous recherchons aujourd'hui un investissement de 64 millions de dollars pour franchir les premières étapes, c'est-à-dire stabiliser le secteur et aider les familles ontariennes qui attendent désespérément des services. Nous

serions heureux de discuter avec vous des usages concrets d'un tel investissement alors que nous poursuivons nos efforts pour obtenir une stratégie de financement à long terme.

Nous vous remercions sincèrement de l'attention que vous avez portée à notre bulletin, et nous vous encourageons à appuyer les agences de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de votre comté en défendant leur cause. Nous vous invitons à obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui nous préoccupent en visitant notre site Web à www.oasonline.ca, en communiquant avec moi, ou encore en contactant les représentants des agences dans votre communauté.

Veillez agréer, cher/chère député(e), mes sentiments les plus distingués.

Judy Reid
Présidente

c/o 339 Centre Street, Box 1210, Petrolia, ON N0N 1R0
email/courrier électronique: oasis@oasonline.ca
Website/site web: <http://www.oasonline.ca>